



GRAND CONSEIL

Motion - 25_MOT_38 - Maurice Neyroud et consorts - Moratoire sur les plantations de vignes

Texte déposé :

Il ne se passe pas une semaine sans que les médias fassent part des grandes difficultés que traverse la viticulture.

L'importante baisse de la consommation de vin en Suisse durant l'année 2024 (-7.9%) pèse sur le marché. Cette baisse a été encore plus forte pour les vins suisses (-16% soit 14.7 millions de litres en moins qu'en 2023). La part des vins suisses a également diminué et deux bouteilles consommées sur 3 sont des vins étrangers ; les vins vaudois n'échappent pas à ces baisses. De plus, l'année 2024 confirme une tendance initiée depuis plusieurs années : le public consomme moins de vin. Même si la population augmente globalement, la consommation totale de vin est en baisse.

Les vigneron·ne·s ne restent pas inactifs. Ils travaillent leurs vignes avec passion et soin et produisent des vins de qualité. Les organismes qui s'occupent de la promotion du vin vaudois effectuent un travail remarquable, mais qui ne se traduit pas par une augmentation de la consommation.

Pourtant chaque année, le canton délivre de nouvelles autorisations de plantation. Les chiffres statistiques montrent que la surface cadastrée en vignes ne baisse pas, bien que certaines parcelles, situées en zone à bâtir ont été arrachées pour faire place à une construction. Elles sont souvent compensées par des autorisations de nouvelles plantations. De nombreux hectares sont ainsi concernés et nouvellement plantés.

La situation actuelle de la viticulture vaudoise impose des mesures d'urgence, or il n'est pas admissible d'étendre la surface viticole vaudoise en autorisant la plantation de vignes sur de nouvelles parcelles. Des mesures sont nécessaires afin d'agir sur le dimensionnement de la surface viticole.

Par cette motion, je demande donc au Conseil d'Etat de mettre en place un moratoire urgent pour interdire la plantation de toutes nouvelles vignes.

Conclusion : Prise en considération immédiate et renvoi au CE

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Alexandre Berthoud (PLR)
3. Aurélien Demaurex (V'L)
4. Bernard Nicod (PLR)
5. Carole Dubois (PLR)
6. Carole Schelker (PLR)

7. Cédric Weissert (UDC)
8. Cendrine Cachemaille (SOC)
9. Charles Monod (PLR)
10. Circé Fuchs (V'L)
11. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
12. Florence Gross (PLR)
13. Georges Zünd (PLR)
14. Gérard Mojon (PLR)
15. Grégory Bovay (PLR)
16. Guy Gaudard (PLR)
17. Jacques-André Haury (V'L)
18. Jean-Daniel Carrard (PLR)
19. Jean-Franco Paillard (PLR)
20. Jean-François Cachin (PLR)
21. Jean-Louis Radice (V'L)
22. Jean-Luc Bezençon (PLR)
23. Jean-Marc Udriot (PLR)
24. Jerome De Benedictis (V'L)
25. John Desmeules (PLR)
26. José Durussel (UDC)
27. Josephine Byrne Garelli (PLR)
28. Laurence Bassin (PLR)
29. Loïc Bardet (PLR)
30. Loïc Saugy (PLR)
31. Marc Morandi (PLR)
32. Maurice Gay (PLR)
33. Michael Wyssa (PLR)
34. Monique Hofstetter (PLR)
35. Nicolas Suter (PLR)
36. Patricia Spack Isenrich (SOC)
37. Philippe Germain (PLR)
38. Pierre Fonjallaz (VER)
39. Pierre-André Romanens (PLR)
40. Pierre-François Mottier (PLR)
41. Romain Belotti (UDC)
42. Sandra Pasquier (SOC)
43. Sergei Aschwanden (PLR)
44. Stéphane Balet (SOC)
45. Théophile Schenker (VER)
46. Thierry Schneiter (PLR)
47. Valérie Zonca (VER)